

CNAL
Intervention au congrès des DDEN
25 juin 2017

Je vais parler d'extrême droite, d'état de droit, de démocratie, de libertés fondamentales et de conscience.

Dans l'histoire de la pensée, l'éclair que constitue l'esprit des lumières a fondé notre état de droit et forgé nos libertés. Mais un brasier de rancœurs ne cesse de couver sous la cendre.

La montée du national populisme est effective en Europe depuis quelques années.

La Hongrie de Viktor Orbán, l'AFD en Allemagne, l'UKIP au Royaume Uni, la ligue du nord en Italie ... Ces partis, ces courants sont implantés, y compris là où les problèmes économiques sont moindres qu'en France, voire inexistantes, comme en Autriche avec le FPÖ ou aux Pays Bas avec le parti de Geert Wilders.

Comme le disait Stéphane, l'explication socio-économique, bien qu'inévitable, n'est pas la seule pour expliquer ce phénomène.

Ainsi, les partis nationaux-populistes réclament la défense de l'identité originelle des peuples européens et critiquent l'islamisation rampante, qu'ils rendent responsable d'une transfiguration des sociétés, provoquée par le multiculturalisme et la mondialisation. Dans cette posture, les racines chrétiennes représenteraient une digue contre les vagues, qu'elles soient migratoires, culturelles ou religieuses.

Face à un national populisme décomplexé et bavard, les forces démocratiques semblent bien empruntées. On l'a bien vu entre les deux tours de l'élection présidentielle, où les grandes valeurs ont été convoquées in extremis. C'est heureux. Mais l'inquiétude demeure de voir dans un avenir plus ou moins proche, l'extrême droite accéder au pouvoir.

Ainsi, nous avons eu raison de prendre une position claire pour le 2nd tour des élections présidentielles, et de produire des arguments pour la justifier

Je voudrais revenir sur ces arguments qui concernent les valeurs sur lesquelles repose notre société :

- **l'état de droit** qui en accordant des droits aux minoritaires permet une démocratie qui ne serait pas une « tyrannie du démos ». Aujourd'hui, l'extrême droite joue le jeu de la démocratie électorale mais elle le fait, en limitant le concept de démocratie au projet de « rendre le pouvoir au peuple », flatteur pour ce dernier, tout en projetant justement de s'en servir pour limiter l'état de droit, pourtant constitutif d'une démocratie protectrice des plus fragiles. Parmi les plus fragiles ou futurs fragilisés, j'inclus les minoritaires, les femmes (mineures), les enfants, les étrangers etc

- Le respect des libertés fondamentales, je citerai des libertés fondamentales dans le viseur de l'extrême droite : disposer librement de son corps (IVG), liberté d'opinion avec ses corollaires, les libertés d'expression et la liberté de la presse, la liberté syndicale. L'avantage, c'est qu'on n'est pas pris au dépourvu

- J'ai parlé d'égalité, de liberté. Il manque un élément. La fraternité et pour ce qui concerne le SE-UNSA, un des obstacles à l'expérience de la fraternité entre les enfants, réside dans la séparation scolaire, rendue notamment possible par le financement public de l'enseignement privé. C'est bien l'extrême droite qui en novembre 1941 a recommencé à subventionner l'enseignement privé. Cette situation a perduré après la libération, grâce à l'action de la hiérarchie catholique et du MRP, parti démocrate-chrétien de l'époque. Jusqu'à la loi Debré du 31 décembre 1959.

Ainsi, l'extrême droite martèle les peurs identitaires avec une force telle, que le camp d'en face, républicain, démocratique et laïque a parfois du mal à trouver les mots pour se définir, parce qu'il est toujours difficile d'énoncer les choses les plus évidentes, mais aussi parce que la notion même d'identité renvoie désormais une image aigrie et rabougrie.

On le voit bien quand on parle de laïcité. Ce principe est tellement caricaturé et placé au cœur de polémiques qui le dépassent, que son évocation bouche autant d'oreilles qu'elle n'en ouvre.

La laïcité est ballotée entre une extrême-droite qui la manipule pour viser exclusivement l'Islam, une extrême-gauche qui pense que le droit à la différence pourrait éventuellement donner des droits différents, sans oublier la masse de ceux qui l'amoindrissent en expliquant que la laïcité est le possibilité de croire ou de ne pas croire... (C'est la liberté religieuse), ou encore que la laïcité, c'est le vivre-ensemble (le maître et l'esclave vivaient ensemble)

J'ajoute que sur la partie « **Laïcité** » du programme de « **en marche** », le mot conscience est absent.

Je vais parler de liberté de conscience.

Du 26 août 1789 au 9 décembre 1905, nous sommes allés de la liberté d'opinion (même religieuse dit le texte) vers la liberté de conscience.

Mais la conscience et l'opinion, c'est voisin à première vue. Mais en réalité, c'est très différent.

Cette question de l'indépendance de la conscience individuelle, et par extension collective, est un enjeu philosophique, mais c'est aussi un enjeu politique et éducatif.

Au XIX^{ème} siècle, Victor Hugo disait : « **la conscience, c'est dieu présent dans l'homme** ». Intéressant de la part d'un vrai croyant, doublé d'un vrai séparatiste. Ainsi, la liberté de conscience revêt-elle un caractère plus profond que la liberté d'opinion, même religieuse.

La conscience, c'est aussi le premier poème de la « légende des siècles ». la conscience de Caïn maltraitée par un dieu punisseur.

*Hénoch dit : « Il faut faire une enceinte de tours
Si terrible, que rien ne puisse approcher d'elle.
Bâtissons une ville avec sa citadelle,
Bâtissons une ville, et nous la fermerons. »
Alors Tubalcaïn, père des forgerons,
Construisit une ville énorme et surhumaine.
Pendant qu'il travaillait, ses frères, dans la plaine,
Chassaient les fils d'Enos et les enfants de Seth ;
Et l'on crevait les yeux à quiconque passait ;
Et, le soir, on lançait des flèches aux étoiles.
Le granit remplaça la tente aux murs de toiles,
On lia chaque bloc avec des noeuds de fer,
Et la ville semblait une ville d'enfer ;
L'ombre des tours faisait la nuit dans les campagnes ;
Ils donnèrent aux murs l'épaisseur des montagnes ;
Sur la porte on grava : « Défense à Dieu d'entrer. »*

En effet, selon Vatican 2, « **la conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est avec dieu et où sa voix se fait entendre** ». C'est le siège du bien et du mal.

C'est pour cela que la laïcité est contestée par ceux qui, veulent sous couvert de religion, avoir un levier sur les consciences, **considérées comme le siège du bien et du mal**. C'est pourquoi la liberté de conscience leur fait horreur. Observons les chefs des grands Etats de ce monde prêter serment sur un texte religieux, sous-traitant du bien et du mal.

La liberté de conscience est une manière de donner la clé de sa conscience à l'homme, qui peut l'ouvrir à sa guise aux formes de spiritualités, ou pas. **Elle permet à l'homme de cheminer, au-delà du bien et du mal, vers le beau, le juste, le vrai.**

Et la République, pour réussir à ancrer la démocratie et l'état de droit, a eu besoin d'une école Laïque, pour développer la liberté de conscience, à l'âge où on tisse les liens les plus forts : l'enfance. De manière à avoir la possibilité d'exercer sa propre échelle de valeurs, dans les limites fixées par les lois de la République

L'essence de notre engagement laïque est donc là : éveiller la liberté de conscience des enfants en leur permettant de penser par eux-mêmes, et de se retrouver, par-delà l'opinion de leurs parents, des directeurs autoproclamés de consciences, dans lieu où ils pourront faire l'expérience de la fraternité, malgré leurs différences, et partager une culture universelle.

Mais attention, une accumulation de savoirs, même issus de la raison, est désormais inopérante face au prêt à penser, aux normalisateurs, au complotistes et au regain des féodalités spirituelles.

C'est pourquoi il faut continuer de défendre et promouvoir les approches bienveillantes, coopératives et démocratiques. Favoriser les pédagogies qui placent l'enfant en situation d'interroger le réel, d'être acteur. C'est aussi pourquoi, nous devons continuer d'entretenir des liens avec nos les partenaires de l'Esper, particulièrement du Cape ou de l'Economie sociale et solidaire à l'école : c'est notre identité.

C'est pourquoi, en creux, il faut pointer ceux qui vantent une école de la verticalité, et de la reproduction des élites. L'éternelle agglomération des conservateurs de tout bord, qui se sont opposés à Jean-Zay, au plan Langevin-Wallon, au projet d'école fondamentale du SNI, du projet de collège démocratique de Louis Legrand en 1982 et plus récemment à la réforme des rythmes éducatifs et à la réforme du collège.

Pour finir, nous devons sereinement suivre notre voie, et convaincre du bien-fondé de notre démarche.

Car personne n'aura besoin de nous et des valeurs que nous portons pour agiter les peurs et séparer les gens.

Mais on aura besoin des valeurs du CNAL et des DDEN pour les réunir

Rémy-Charles Sirvent

Secrétaire général du CNAL